

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2020

---

D'ACCÉLÉRATION ET DE SIMPLIFICATION DE L'ACTION PUBLIQUE - (N° 3347)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N° 657

présenté par  
M. Kasbarian

-----

### ARTICLE 25 BIS C

À l'alinéa 5, substituer aux mots :

« participation du public »,

les mots :

« procédure de participation du public effectuée ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.